

APPEL A CANDIDATURES
PROJETS DE RECHERCHE-ACTION 2023
« RENOVATION DES DISPOSITIFS DE FORMATIONS DIPLOMANTES ET QUALIFIANTES
DE L'AUF »

Date limite de soumission des candidatures : 07 novembre 2023 à 23h59 (UTC+1).

Observation : L'emploi du genre masculin dans ces termes de référence a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. L'AUF favorise la parité.

Sommaire

Contexte et justification	2
Objectifs de l'appel	3
Public éligible et conditions de candidature	3
Lots de l'appel	4
Résultats et livrables attendus	4
Durée des projets	5
Modalités de financement	5
Constitution du dossier de candidature	5
Critères d'évaluation et sélection	6
Calendrier prévisionnel	6

Contexte et justification

Dans le cadre de sa stratégie 2021 - 2025, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) promeut la transformation numérique et l'innovation pédagogique comme leviers d'une meilleure employabilité des diplômé(e)s et d'une plus grande accessibilité et inclusivité des formations. Par ailleurs, l'AUF encourage le partenariat, la coopération, la mobilité et le développement scientifique dans l'enseignement supérieur et la recherche à l'international.

L'AUF met en œuvre à travers son Institut de la Formation à Distance de la Francophonie (IFIC) des catalogues internationaux de formations diplômantes et qualifiantes par le numérique :

- Un catalogue de formations internationales diplômantes (accessible via le lien <https://formations.auf.org>), promues et délivrées à travers le dispositif de Formations Ouvertes et A Distance (FOAD) par des établissements membres de l'AUF, au profit d'un public géographiquement dispersé dans le monde sans quitter le pays de résidence.
- Des catalogues de formations qualifiantes (TRANSFER, MOOCs, ...) offertes par l'AUF et ses établissements membres, destinées aux étudiants, enseignants-chercheurs, cadres et personnel de l'AUF et délivrées en présentiel, en hybride et à distance.

Les formations diplômantes :

Communément connue sous le nom des FOAD, ce sont des dispositifs pédagogiques et techniques permettant d'offrir des formations diplômantes, initiales ou continues, à l'international, dans tous les pays où une implantation de l'AUF est disponible.

Pour faciliter la création et le déploiement des FOAD, l'AUF a mis en place un cadre particulier de coopération internationale avec les établissements membres de l'AUF, visant l'internationalisation des formations par le numérique. Le soutien de l'AUF inclut des expertises techniques et pédagogiques, des appuis administratifs et logistiques ou des aides financières, destinés aux établissements membres de l'AUF qui souhaitent développer des FOAD.

Le programme des FOAD a été mis en place par l'AUF en 2004 et a connu d'importantes évolutions depuis son lancement.

Les formations qualifiantes :

Autres que les formations diplômantes, l'AUF met en œuvre des offres de formations qualifiantes, courtes et professionnalisantes.

A travers le dispositif TRANSFER (TRANSférer le Savoir en Francophonie en Éducation et en Recherche - <https://transfer-tic.auf.org>), l'AUF propose un ensemble d'ateliers de formation qui permettent de se former dans le domaine des technologies de l'information et de la communication grâce à des formations délivrées en présentiel, en hybride et à distance à travers le monde.

Il y a encore peu de temps, l'AUF facilitait également l'accès à une offre de cours en ligne, principalement des MOOCs, destinée à celles et ceux qui souhaitent avoir une formation complémentaire mais pas nécessairement diplômante.

Il est à noter que l'IFIC envisage de développer un dispositif de formations qualifiantes, internationales, courtes et flexibles proposées par les établissements membres, analogue à celui des formations diplômantes. Pour cela, l'IFIC organise au mois d'octobre 2023 un atelier collaboratif pour une action pilote rassemblant des représentants d'établissements membres des différentes régions de l'AUF qui ont déjà lancé des programmes de formations qualifiantes et ayant une expérience confirmée dans leurs déploiements.

Pour relever les défis de l'internationalisation, de la transformation numérique et pédagogique, des mutations du marché de l'emploi et des évolutions technologiques incessantes, l'AUF doit repenser ses dispositifs de formations diplômantes et qualifiantes, en favorisant notamment une intégration accrue des innovations pédagogiques numériques.

Vu ce qui précède, l'IFIC lance un appel à candidatures pour sélectionner des équipes de recherche afin de mener des projets de recherche-action aboutissant à une meilleure compréhension des dispositifs FOAD diplômantes et qualifiantes et de la dynamique des écosystèmes y afférents ainsi qu'à la proposition de modèles renouvelés de ces dispositifs tenant compte des défis mentionnés ci-haut.

Objectifs de l'appel

L'objectif général de l'appel est de contribuer au renforcement de la qualité des apprentissages et de l'employabilité des diplômé(e)s par le biais de l'amélioration des dispositifs de formation diplômante et qualifiante de l'AUF.

De manière spécifique, il s'agit à travers cet appel pour chacun des dispositifs de formations diplômantes et qualifiantes de :

- Faire un état des lieux complet et une analyse exhaustive des dispositifs de formation actuels en mettant le focus sur la compréhension de la demande des bénéficiaires (apprenants, établissements, etc.) et son évolution.
- Réaliser une étude comparative internationale de dispositifs de formations semblables à ceux de l'AUF et proposer de manière argumentée des recommandations pour l'amélioration des dispositifs de formation actuels.
- Réaliser la réingénierie des dispositifs de formation (processus, etc...) pour mieux répondre aux besoins d'internationalisation, de transformation pédagogique et numérique et de mutations du marché du travail tout en y proposant des modalités concrètes d'intégration des innovations pédagogiques numériques dans les dispositifs de formation afin d'en accroître l'adoption dans l'espace scientifique francophone.
- Elaborer une feuille de route et un plan d'actions détaillés pour concrétiser la rénovation des dispositifs de formation.
- Valoriser les résultats scientifiques et appliqués obtenus dans le cadre de ces projets de recherche-action par la préparation d'un projet de publication scientifique qui sera présenté lors d'une manifestation scientifique organisée par l'IFIC.

Public éligible et conditions de candidature

L'appel est ouvert aux équipes de recherche rattachées à des établissements membres de l'AUF.

L'équipe de recherche peut être constituée de chercheurs, d'enseignants-chercheurs, de jeunes chercheurs (post-doc, doctorants et étudiants en année terminale de master ou du cycle d'ingénieurs) et de personnel de recherche, tous rattachés à un ou plusieurs établissements membres de l'AUF.

L'équipe de recherche porteuse d'une proposition de projet doit désigner un coordonnateur scientifique du projet. Celui-ci doit être en activité de manière permanente dans l'établissement membre auquel il est rattaché.

L'équipe de recherche peut être multidisciplinaire et impliquer des membres non académiques si besoin.

Le coordonnateur scientifique et les autres membres de l'équipe de recherche constituée doivent posséder les compétences et les qualifications requises pour répondre aux objectifs de l'appel, en particulier dans les domaines de la formation numérique et des technologies éducatives innovantes.

Lots de l'appel

Pour répondre aux objectifs cités, cet appel comporte deux lots :

- Lot 1 : un projet de recherche-action ayant pour sujet « la rénovation du dispositif de formations diplômantes de l'AUF ».
- Lot 2 : un projet de recherche-action ayant pour sujet « la rénovation du dispositif de formations qualifiantes de l'AUF ».

Les deux lots de projets de recherche-action susmentionnés doivent intégrer une enquête de terrain et être menés selon une approche participative impliquant les parties prenantes clés (établissements membres de l'AUF, responsables des formations, enseignants/formateurs, étudiants/apprenants, cadres et personnel de l'AUF, etc.).

Une équipe de recherche ne peut candidater que pour un seul lot.

L'IFIC mettra à disposition des équipes de recherche sélectionnées les informations et les données nécessaires pour mener convenablement les travaux à réaliser dans le cadre de ces projets de recherche-action, tout en veillant au respect des dispositions liées à la protection des données personnelles conformément aux politiques en vigueur à l'AUF.

Résultats et livrables attendus

Les résultats et livrables attendus au niveau de chaque lot sont :

1. Un document précisant la méthodologie de recherche-action à mettre en œuvre et le chronogramme de réalisation des activités du projet, à présenter lors de la réunion de démarrage.
2. Un rapport de l'état des lieux et de l'analyse des dispositifs de formation actuels en mettant le focus sur la compréhension de la demande des bénéficiaires (apprenants, établissements, etc.) et son évolution et englobant les résultats du benchmarking international ainsi que les recommandations qui y sont issues.
3. Un document de conception des dispositifs de formations rénovés comprenant des propositions de modalités concrètes d'intégration des innovations pédagogiques numériques dans les dispositifs de formations diplômantes et qualifiantes de l'AUF, et accompagné d'une feuille de route pour l'opérationnalisation de la rénovation.
4. Un projet de publication scientifique valorisant les résultats scientifiques et appliqués obtenus.

5. Un rapport de clôture du projet ainsi que les différents livrables du projet mis à jour intégrant les observations de la réunion de clôture le cas échéant.

Les différents livrables y compris les projets de publication scientifique doivent être produits en langue française.

L'équipe de recherche et l'IFIC détiendront conjointement la propriété intellectuelle des différents livrables produits dans le cadre de cet appel.

Durée des projets

La durée de chaque projet ne pourra excéder neuf (9) mois calendaires.

La date effective de démarrage des projets sera mentionnée dans la convention qui sera signée entre l'AUF et l'établissement membre auquel est rattaché le coordonnateur scientifique du projet.

Modalités de financement

- Pour le lot 1 : un financement de 10 000 € sera octroyé à l'équipe de recherche dont la proposition de projet portant sur « la rénovation du dispositif de formations diplômantes de l'AUF » est sélectionnée.
- Pour le lot 2 : un financement de 10 000 € sera octroyé à l'équipe de recherche dont la proposition de projet portant sur « la rénovation du dispositif de formations qualifiantes de l'AUF » est sélectionnée.

Les dépenses éligibles dans le cadre de ces projets de recherche-action sont :

- Les frais de personnel (ne doivent pas dépasser 50% du financement octroyé).
- Les allocations pour jeunes chercheurs (Postdocs, doctorants, étudiants en année terminale de master ou du cycle d'ingénieurs).
- Les frais liés aux enquêtes de terrain.
- L'acquisition de ressources documentaires (livres, articles, etc.).
- Le soutien à la publication scientifique des résultats des projets.

Constitution du dossier de candidature

Les candidatures seront soumises via le formulaire de candidature en ligne accessible depuis la plateforme : <https://appelsprojets.auf.org>.

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature en ligne dûment rempli (informations de l'établissement porteur et le coordonnateur scientifique, description du projet, références, etc.).
- Les documents suivants sont à joindre au formulaire de candidature :
 - Lettre d'engagement de l'établissement membre de l'AUF auquel appartient le coordonnateur scientifique de l'équipe de recherche candidate, signée par la Plus Haute Autorité (PHA), précisant le lot choisi, l'identité du coordonnateur scientifique du projet et les motivations de l'équipe de recherche pour répondre à cet appel (en format pdf).
 - Curriculum Vitae du coordonnateur scientifique retraçant les principales compétences et qualifications en rapport avec les objectifs de l'appel et le lot choisi, ainsi que toute information

et document attestant de l'expérience nécessaire pour exécuter à bien le projet (en format pdf).

- Liste des membres de l'équipe du projet (en format Excel, cf. modèle).
- Calendrier prévisionnel d'exécution (en format Excel, cf. modèle).
- Budget prévisionnel détaillé en euros (en format Excel, cf. modèle).
- Autre(s) document(s) en appui à la proposition (facultatif) (formats de fichiers acceptés : pdf, doc, docx et odt).

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français.

Critères d'évaluation et sélection

Les candidatures reçues seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Adéquation entre la proposition de projet et les objectifs de l'appel.
- Pertinence et qualité scientifique de la proposition de projet présentée.
- Prise en considération du rôle des innovations pédagogiques numériques dans les dispositifs de formation.
- Réalisme de l'échéancier et du budget présentés : capacité à atteindre les objectifs fixés et à obtenir les résultats attendus dans le délai et le budget fixés.
- Qualité et expertise du coordonnateur scientifique et des autres membres de l'équipe de recherche dans le domaine du lot choisi.
- Références de l'équipe de recherche.
- Modalités proposées de valorisation et de dissémination des résultats obtenus.

Calendrier prévisionnel

- Publication de l'appel à candidatures : 03 octobre 2023.
- Clôture de l'appel à candidatures : 07 novembre 2023 à 23h59 (UTC+1).
- Evaluation et sélection des propositions : 08 - 17 novembre 2023.
- Conventionnement : 20 - 30 novembre 2023.
- Démarrage des travaux : 01 décembre 2023.

La soumission du dossier de candidature se fait à travers la plateforme d'appels à projets : <https://appelsprojets.auf.org> au plus tard le 07 novembre 2023 à 23h59 (UTC+1).

Pour toute demande d'informations, écrire à : ific@auf.org

TOUTE CANDIDATURE ENVOYEE APRES LES DELAIS OU INCOMPLETE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.